




Philippe BAS
Ancien Ministre
Sénateur de la Manche
Président du conseil
départemental de la Manche

« *BHYKE, un démonstrateur socialement engagé dans la recherche d'autonomie* »



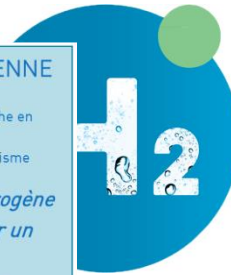
Valérie NOUVEL
Vice-Présidente du conseil
départemental de la Manche en
charge de la Transition
énergétique, de l'Environnement et
de l'Innovation

« *Un nouveau pas pour développer de véritables filières* »



Jean-Marc JULIENNE
Vice-Président du conseil
départemental de la Manche en
charge du Tourisme
Président de Manche Tourisme

« *Les vélos à hydrogène peuvent remporter un grand succès touristique dans la Manche.* »



Projet BHYKE

Le coût global du projet est de 723 048 € TTC. Outre la part d'autofinancement des partenaires industriels, les subventions apportées se composent de la manière suivante :



DDaguier-CD50

- subvention conseil départemental de la Manche : 75 748 €,
- subventions ADEME : 337 981 €
- subvention Agglomération de Saint-Lô : 50 000 €,
- subvention Cherbourg-en-Cotentin : 50 000 €,
- subvention Région Normandie : 50 000 €,
- subvention Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes dans le cadre de l'accompagnement au développement de la Société Pragma : 18 000 €

